
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

Mme Dock, MM. Evrard, Jeholet et Dodrimont

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

Dans l'article 40, alinéa 3 du projet de décret relatif aux implantations commerciales, les mots « peut déterminer » sont remplacés par le mot « détermine ».

JUSTIFICATION

Il y a lieu de mandater le Gouvernement pour qu'il détermine les instances consultées et le contenu minimum des avis.

M. DOCK

Y. EVRARD

P.-Y. JEHOLET

PH. DODRIMONT